

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1458/2015
Date: 2 décembre 2015
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
N° d'affaire: 2014.GEF.10872
Classification: Non classifié

Rapport social 2015 du Conseil-exécutif: La lutte contre la pauvreté dans le canton de Berne

Vu l'article 13, lettre c de la loi du 11 juin 2011 sur l'aide sociale (LASoc), le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale,

arrête:

- 1) Le rapport social 2015 intitulé *La lutte contre la pauvreté dans le canton de Berne* est approuvé.
- 2) Conformément aux dispositions de l'article 52, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (LGC), le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport.



Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer

